Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 069-216900837-20260921-522026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune d'Éveux

Délibération
52/2026

Séance du 21 septembre 2026

Ce jour, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bertrand GONIN, Maire.

Nombre de membres en exercice
15

Membres présents :
M. Bertrand GONIN, M. Christian BILLAUD, Mme Emma SCHABEL, M. Julien LIOTARD, Mme Yoanna DUZERT, M. Bertrand BONNET, Mme Véronique DERUDET, M. Pierre VENET, M. Olivier BORDENAVE, Mme Olga PRIBYLSKI, M. François-Xavier HENNEVEUX, Mme Marianna GIROUD, Mme Delphine VAGINAY-VENTURIN, M. Guillaume DUDRAGNE, Mme Tifenn FATZ.

Présent(s)
15
Procuration(s)
0
Excusé(s)
0
Absent(s)
0
Date de la convocation
14/09/2026
Date d'affichage
14/09/2026

Membre(s) ayant donné procuration :

Membre(s) absent(s) :

Secrétaire de séance **:** M. Bertrand BONNET

Objet

Règlement intérieur du conseil municipal

Le Maire expose au conseil municipal que conformément à l'article L.2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les 6 mois qui suivent son installation.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Le conseil municipal doit approuver le règlement intérieur fixant le fonctionnement de cette instance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-12, L.2121-19 et L.2121-27-1,

Vu le projet de règlement intérieur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (1 abstention, 3 contre et 11 pour) :

- d'approuver le règlement intérieur du conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 069-216900837-20260921-522026-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture
21/09/2026
et publication ou notification
21/09/2026

Pour copie conforme
Le Maire,

MAIRIE D'ÉVEUX 69210 (RHÔ.

Bertrand GONIN